

ne pourrait pas non plus maintenir le niveau des prix qui est déterminé par la situation mondiale.

Les théories idéalistes sont des choses agréables lorsqu'il s'agit de parler à la légère et de s'amuser; cependant, certains d'entre nous cherchent plutôt le moyen d'appliquer ces théories; nous désirons mettre au point,—comment dirai-je,—le mécanisme d'un bon nombre des projets qui sont mis sur le tapis. J'ai parlé plus longtemps que je n'avais l'intention de le faire, monsieur l'Orateur. A tout événement et si la Chambre veut bien me le permettre, je désire m'abstenir pour le moment de toute controverse. Au cours d'un débat de cette nature, l'opposition a certaines fonctions à remplir. Les membres de la gauche doivent critiquer les actes du Gouvernement et je ne m'en formalise pas. D'autre part, à moi aussi des devoirs incombent et je dois mettre en lumière tous les faits à invoquer pour la défense du Gouvernement et la justification de la ligne de conduite qu'il a suivie.

Il faut bien, c'est évident, que des divergences d'opinions surgissent de temps à autre, mais, tout de même, je réclame encore l'indulgence de la Chambre pour quelques instants afin de faire certaines observations qui ne sauraient prêter à la controverse.

J'ai tenté de défendre l'attitude du Gouvernement au meilleur de ma connaissance, cet après-midi. J'estime que je n'ai fait que rendre justice à mes collègues du ministère dont plusieurs portent des fardeaux plus lourds qu'on ne le croit ici. Je parlerai tout d'abord du premier ministre vers lequel convergent de nombreuses attaques des différentes parties du pays parce qu'il n'a pas été en mesure de donner des solutions définitives non seulement à certains problèmes publics mais aussi à d'autres questions qui sont d'intérêt privé. De nos jours, les gens inclinent, semble-t-il, à rechercher l'appui de l'Etat et ils s'attendent à ce que le Gouvernement règle même des problèmes d'ordre régional et privé. Le premier ministre est décrié parce qu'il tente de maintenir le crédit du Canada. On l'attaque pour ceci et pour cela; cependant, de jour en jour et sans ménager ni son temps ni sa santé, il tente de guider le pays à travers l'une des époques les plus inquiétantes peut-être de nos annales; un seul motif l'anime, avoir une conception très élevée des hautes fonctions qu'il est appelé à remplir pour le plus grand bien du public.

Mon collègue, le ministre des Finances (M. Rhodes),—et je le sais par suite des relations quotidiennes que j'ai avec lui,—doit faire face constamment à toutes sortes de demandes d'ai-

[L'hon. M. Stevens.]

de financière de la part des provinces et de toutes les parties du pays afin de leur permettre de surmonter des difficultés qui ne regardent ni de près ni de loin le Gouvernement fédéral ni le Parlement. Mon honorable ami le ministre des Chemins de fer (M. Manion), auquel je tiens à rendre hommage en son absence, s'est attaqué au règlement de notre problème ferroviaire, il y a deux ans et demi ou trois ans passés, de la façon la plus intelligente et la plus vigoureuse; c'est grâce à ses efforts en grande partie si nous avons obtenu les résultats que l'on sait en ce qui regarde la diminution des dépenses du réseau national.

Vient ensuite le ministre du Travail (M. Gordon). Qui lui envierait la tâche qui lui incombe de trouver une solution au problème du chômage, tâche qui défie toute description? J'affirme que le Gouvernement s'est appliqué, dans la mesure du possible, à faire face aux difficultés de l'heure, au fur et à mesure qu'elles surgissent.

On me permettra de dire ceci: Le Canada n'a pas cessé d'être une démocratie et je compte bien qu'il continuera ainsi. Mais le succès d'une démocratie dépend de la façon dont chaque individu qui la compose s'acquitte de ses obligations de citoyen. Je redoute, par les temps qui courent, une tendance trop marquée, de la part des citoyens, à compter plus que de raison sur les gouvernements, qu'il s'agisse d'autorités provinciales, municipales ou fédérales, et d'en solliciter de l'aide lorsqu'ils pourraient se tirer d'affaires seuls. A moins de pénétrer la masse d'une véritable conception de ses obligations à cet égard, on ne saurait guère augurer l'avenir de la démocratie canadienne.

Mais, monsieur l'Orateur, je n'en désespère pas. J'y ai confiance. J'ai la conviction que notre démocratie finira par surmonter tous les obstacles qui se présentent à nous. Cela ne se fera peut-être pas aujourd'hui ni demain, mais avec le temps et à mesure que le public reviendra à la pleine conception de son devoir et se rendra compte de ses obligations, ces difficultés s'aplaniront. Tout ce que nous pouvons faire, en tant que gouvernement, c'est de faire face à la tâche de chaque jour, et d'essayer, du mieux que faire se pourra, de nous acquitter de notre devoir. Tout ce que nous demandons aux honorables députés d'en face, tout ce que nous demandons aux gouvernements provinciaux et à ceux qui remplissent des fonctions publiques, c'est de s'appliquer à faire de même. Aux honorables membres de la gauche, je dirai, et je ne réclame aucune indulgence pour ce que nous faisons, qu'à notre avis, il est certains domaines où nous pourrions nous employer d'un commun effort à apporter une solution aux problèmes qui s'imposent au pays.